

ELECTIONS LÉGISLATIVES — NOVEMBRE 1958

Département du Nord **3me Circonscription**

UNION NATIONALE

Georges DELVAL

Chevalier de la Légion d'Honneur

Interné Résistant — Croix de Guerre 1939-1945

Administrateur de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Nord

23 rue du Prieuré LILLE

Il ne faut plus reprendre les mêmes ni voir rééditer leurs tragiques erreurs

AMIS INCONNUS, vous tous qui êtes lassés, excédés par les luttes politiques stériles, soyons ensemble les propagateurs de cette grande idée de **RÉNOVATION NATIONALE** si chère à tous les bons Français dignes de ce nom.

Au-dessus des Partis et des Doctrines, au-dessus de l'ambition des hommes, **IL Y A L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DU PAYS ET DE LA RÉPUBLIQUE.**

Les luttes politiques ont ruiné notre pays autant que les guerres subies. Les partis politiques français possèdent cependant quelques hommes de haute valeur, mais ils sont tous prisonniers de leurs comités et de leurs doctrines ; jamais ils ne pourront ramener l'ordre dans la Nation.

DES MILLIERS DE MILLIARDS DE FRANCS DANS NOTRE BUDGET, et des ministères sont débordés par la paperasserie. Les secteurs nationalisés doivent être remaniés afin d'être plus efficaces pour tous — ouvriers, employés, cadres, clients, **contribuables** — et ne plus être des gouffres sans fonds. Les lois sont bâclées, les décrets-lois sont des monuments d'absurdités; la fiscalité est un monstre et le contribuable — écrasé d'impôts — n'en peut plus. Nos vieillards sont dans la misère et doivent vivre d'aumônes officielles. La classe ouvrière est mécontente. Les combattants, les résistants, les veuves, les orphelins, les ascendants et toutes les victimes civiles et militaires sont traités de « budgétivores », leur ministère étant considéré par celui des Finances comme un « ministère dépensier ». La gabegie et les scandales sont partout ; chaque année un rapport officiel de la Cour des Comptes les dénonce vainement.

Il faut sortir de ce pétrin si nous voulons voir renaître la confiance et la prospérité. **MAIS COMMENT ?** En soutenant les hommes libres de toutes attaches politiques, qui n'ont que leur conscience pour guide et le bien public pour but. **SEULS,** ils peuvent — s'ils sont en nombre — obtenir la trêve politique et exiger la **REMISE EN ORDRE** des affaires de l'Etat.

VOILA LA VOIE A SUIVRE, C'EST CELLE DU BON SENS. Le recours à la violence ou à une quelconque dictature est une solution de désespoir indigne de notre grand pays. **CAR NOTRE BEAU PAYS VEUT ÊTRE LIBRE.**

A aucun prix, je ne créerai de comité politique irresponsable, car les comités de ce genre sont responsables de tous les maux dont nous nous plaignons amèrement. Les membres de ces comités profitent et vivent de la politique ; nous nous en crèvons !

Mais pour étudier les problèmes qui se posent chaque jour, je fais appel à tous ceux, hommes et femmes, qui approuvent ma ligne de conduite pour participer en commun aux travaux constructifs et strictement administratifs, économiques et sociaux.

Electrices, Electeurs

Je viens à vous en toute confiance, résolu que je suis — et ainsi que je l'ai prouvé toute ma vie — à me dévouer au bien public, en dehors de toute formation politique.

Je me suis, en effet, toujours refusé à faire de la politique conscient qu'il était impossible de sauver un régime qui, de par le jeu même de ses lois constitutionnelles, ne pouvait que sombrer dans le marasme ou l'anarchie. A présent que le pays s'est ressaisi, comme il a toujours su le faire aux heures les plus tragiques de son histoire, à présent qu'il veut des **hommes nouveaux,** j'ai décidé de me présenter à vous et de **solliciter vos suffrages.**

Qui je suis ?

Directeur régional pour le Nord de la France d'une Société apolitique qui « est dans le monde le seul organisme complet de renseignements, de documentation et de services».

Né le 13 Novembre 1900 au N° 17 Rue du Vieux Faubourg à LILLE (Canton Nord-Est), j'habite 23 Rue du Prieuré à FIVES-LILLE (Canton Nord-Est) depuis 1908, soit depuis un demi siècle.

Pourquoi suis-je candidat ?

Pour défendre les idées de **liberté individuelle,** de **respect des Droits de l'Homme** et de **dignité de la personne humaine.**

Droit pour les citoyens de manifester leurs pensées de quelque façon que ce soit, sans qu'on jette sur eux la suspicion.

Egalité devant l'impôt ; remanier les taux de la surtaxe progressive avec élévation de l'abattement à la base et élargissement des tranches. Budget national établi suivant les facultés contributives de tous les Français.

Plus de favoritisme, ni de gabegie ; plus de paperasserie ni de complications administratives inutiles et décevantes.

Nous sommes un état fort dans une démocratie éclairée et libérale.

C'est par le respect mutuel des convictions de chacun que peut durer une République qui ne soit ni une dictature ni un régime de faiblesse.

Le RESPECT de la PERSONNE HUMAINE est indispensable à la bonne marche d'un état fort et aux libertés nécessaires d'un grand pays comme la France.

JUSTICE — Appareil judiciaire moins lourd ; procédure simplifiée, accélérée et moins onéreuse. Ancien Juré à la Cour de Justice, Assesseur au Tribunal des Pensions de LILLE en qualité de **Membre de la Résistance,** je crois avoir quelque qualité pour dénoncer les vices de notre organisation judiciaire et suggérer des remèdes.

ARMÉE — Diminution de la durée du service militaire, conformément aux idées exprimées par le Général **de Gaulle** dans son livre prophétique « Vers l'Armée de Métier ». Création d'une armée de métier axée essentiellement sur la spécia-

lisation. Je suis Capitaine de réserve, titulaire de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 et de la Médaille des Evadés 1939-1945.

EDUCATION NATIONALE — Catholique, je demande le maintien du statu quo en matière scolaire. L'éducation de l'enfant doit se faire d'abord dans le cadre choisi par la famille. Je suis Officier de l'Ordre des Palmes Académiques ; je vénère la mémoire de mon bon maître de l'Ecole Montesquieu, M. GARDEZ.

ALGÉRIE — Resserrement des liens plus que séculaires unissant l'Algérie à la métropole.

Cesser le feu, mais recherche d'une solution rapide qui tout en mettant fin à l'effusion de sang, ménagera les intérêts et les susceptibilités de chacun, dans l'attente de cette «PAIX des BRAVES» dont les bases ont été posées par le Général **de GAULLE.**

Nos soldats en Algérie, malades ou blessés, bénéficieront des pensions d'invalidité accordées aux **combattants** et non aux malades ou blessés « hors guerre ».

Mon programme social ? Il tient en cette phrase : respect absolu du travail et des travailleurs dans la coopération nécessaire pour le mieux être humain et la paisible jouissance du labeur en vue du progrès matériel et d'un meilleur devenir.

Protection de tous les avantages sociaux — Sauvegarde des revenus des retraités et des rentiers — Moyens de vie honorable pour les vieux travailleurs, les économiquement faibles et les grands invalides civils. Je suis Officier du **Mérite Social.**

Voyageurs, Représentants, Agents et Directeurs Commerciaux. J'ai été et je suis encore l'un des vôtres. Tout à fait d'accord pour l'octroi de l'essence-travail aux V.R.P.

Commerçants, Artisans
Petites, Moyennes et Grandes Entreprises

J'ai été commerçant, et, je suis chaque jour en relation d'affaires avec de nombreux négociants et industriels ; je connais à fond tous vos soucis : patente augmentant chaque année, difficultés des exportateurs, impôt insupportable sur les bénéfices commerciaux, législation incomplète et source de procès longs et coûteux en ce qui concerne le renouvellement des baux commerciaux. Vous aurez en moi le plus ardent défenseur, car j'approuve pleinement les directives du « Nord Industriel », de « L'Usine Nouvelle » et des journaux publiés par les artisans.

Panier de la Ménagère — Savez-vous que lorsque vous avez acheté dans votre matinée : 2 litres de vin, un kilo de viande, un kilo de café, un litre de rhum, vous avez fait cadeau à l'Etat de la somme de 1.020 francs 80 !! N'acceptez plus les faux indices, et réclamez la liberté des prix ; le libre jeu de la concurrence facilitera vos achats.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Depuis 1923, je milite en votre faveur. J'ai créé l'UNION NATIONALE des PRISONNIERS CIVILS de GUERRE 14-18; j'ai fondé et je préside toujours les quatre UNIONS NATIONALES suivantes : VICTIMES CIVILES de GUERRE, RÉSISTANTS FRANÇAIS CONDAMNÉS par les CONSEILS de GUERRE ALLEMANDS, MEMBRES de la RÉSISTANCE, COMBATTANTS VOLONTAIRES de la RÉSISTANCE. J'ai été Administrateur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et Attaché au Cabinet du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Mes nombreux camarades prétendent que je suis un spécialiste du Code des Pensions. Je suis membre de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, de l'**Union Nationale** des Combattants, de « Rhin et Danube », des « Gueules Cassées », des Combattants de **DUNKERQUE,** des Blessés de la Tête, des Officiers Mutilés.

Victime Civile de la Guerre 14-18, je suis Grand Invalide Militaire de la Guerre 39-45.

HABITAT. — Large participation de l'Etat au loyer des Economiquement Faibles ou des classes modestes. Développement par contre d'un programme accéléré de constructions à loyer modéré, avec subvention de l'Etat.

ARRÊT des ABUS de l'ÉTAT TENTACULAIRE

Dans l'ancien système on a pu voir 571 établissements semi-publics en marge des Administrations ; 571 établissements dans lesquels les « résidus du système » casaient leurs parents, leurs amis, leurs camarades, justifiant ainsi l'expression **« La République des Camarades ».**

SPORTIFS. — Titulaire du brevet militaire de Moniteur d'Instruction Physique, j'ai fait — sous l'uniforme militaire — des cours d'éducation physique dans les écoles publiques et privées de LILLE (Dupleix, Montesquieu, Lamartine, Ozanam), de LA MADELEINE et de MONS-en-BARŒUL. Possesseur de la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports, j'estime que — comme dans tous les Etats jeunes — le sport doit avoir une place importante dans la vie de la Nation.

RÉSISTANTS et COMBATTANTS des DEUX GUERRES

En ce qui concerne la Guerre 14-18, le texte de la Citation m'accordant la Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française, précise ce qui suit : « Agé de 16 ans a été traduit en Conseil de Guerre et a été condamné à l'emprisonnement pour être venu en aide à des prisonniers civils et militaires qui désiraient s'évader ».

Voici dans sa brièveté le texte de la Citation à l'Ordre de la Division m'attribuant la Croix de Guerre 1939-1945 :

« Prisonnier de guerre évadé le 7 Juin 1940. Créateur d'une Centrale de faux documents allemands. Arrêté le 12 Février 1941 par la Gestapo. Condamné à 20 mois de prison, libéré le 14 Octobre 1942. Héberge le Capitaine Chef de la Mission Militaire Française « JOIE » et devient l'un de ses meilleurs agents de renseignements et de contre-espionnage dans le Nord de la France. A participé aux combats de la Libération de LILLE ».

Dois-je, après cela, assurer mes électeurs de mon entier dévouement à la cause de ceux qui — à des titres divers — ont sacrifié à la Patrie le meilleur d'eux-mêmes.

SI VOUS M'ÉLISEZ, COMMENT RÉALISERAI-JE MON PROGRAMME ?

La nouvelle Constitution interdit aux nouveaux Députés de proposer des dépenses !! Alors, je proposerai de sérieuses **ECONOMIES.** Une façon très simple de réaliser une économie substantielle est — comme je le suggère par ailleurs — de **diminuer la durée du service militaire** et de remplacer l'armée active par un corps éprouvé de spécialistes, corps doté d'un matériel moderne.

Si l'on tient compte que l'entretien du soldat de 1958 coûte à peu près UN MILLION de FRANCS par an, on conçoit dès lors l'économie considérable que l'adoption d'une telle réforme ferait réaliser aux CONTRIBUABLES et à l'Etat. Et cela sans que pour autant la force offensive et défensive de notre armée soit diminuée. Tant s'en faut.

Par ailleurs, il entre, en effet, chaque jour dans les caisses de l'Etat des MILLIARDS et des MILLIARDS de francs, et, voici quelques taxes typiques qui se paient tous les jours : Cession de droit au bail, vente de fonds de commerce ou d'immeubles : 15,30 % ; Taxe sur les assurances incendie : 30 % ; Impôt sur les Sociétés : 45,60 % ; Droits de succession entre oncle et neveu : 46 % entre 100.001 et 500.000 frs, pour atteindre ensuite 54 % ; Taxe sur les autos : de 3.000 frs à 100.000 frs ; Taxe sur l'essence d'auto : 73 frs 09 le litre.

Par contre, la Loi du 8 Août 1950, créant une Taxe sur la publicité, n'est pas appliquée ; mystère ?

Sur présentation de leur carte d'électeur, je reçois à mon domicile, 23 Rue du Prieuré à Fives-Lille, et dans plusieurs autres permanences de Lille, La Madeleine et Mons, toutes les personnes qui désireraient me rencontrer.

Si vous m'élisez, je me ferai un plaisir de recevoir mes électeurs chaque semaine, de répondre à toutes les lettres et à toutes les demandes d'interventions justifiées.

D'autre part, tous les électeurs de ma circonscription — à quelque opinion qu'ils appartiennent — seront toujours les bienvenus, car indépendamment de toute question partisane, j'estimerai être le REPRÉSENTANT de TOUS.

VOTRE INTÉRÊT EST DE VOTER DELVAL. MERCI

Permanences tous les jours

De 10 à 11 heures: Funquée, 73 Rue du Buisson LILLE.
De 11 h. 30 à midi 30: Chevalier Français, 162 Rue du Faubourg de Roubaix LILLE.
De 15 à 16 heures: 23 Rue du Prieuré FIVES.
De 16 h. 30 à 17 h. 30: Ojeau qui cante, 12 Rue du Repos (Marché de FIVES).
De 18 à 19 heures: Drapeau National, 2 Rue Rollin, MONS.
De 19 h. 30 à 20 h. 30: Hôtel de Flandre et d'Angleterre, 13 Place de la Gare LILLE.
Tabac de la Poste, 140 Rue de Gaulle, LA MADELEINE.
Chez M. Albert TAILLEZ, 9 Rue Voltaire MONS.

Imp. F. PLANQUART, 26 Rue Paul Duez, LILLE